



5 DECEMBRE 2019 (Acte 5)

Les appels continuent à nous arriver avec ceux notamment des syndicats FO et CGT de l'administration centrale de l'Education nationale qui appellent en commun à des assemblées générales à Grenelle – Régnault – Dutot et Descartes entre le 15 novembre et le 22 novembre afin d'organiser collectivement le mouvement dans la perspective de la journée de grève du 5 décembre et des suites.

- Dans un appel commun CGT – FO – SNU – SUD de la protection sociale (sécurité sociale, retraites complémentaires, mutualité, MSA, pôle emploi, Ministère du Travail, mission locales, RSI, institutions de prévoyance) décident d'appeler à la grève dans tous les secteurs à partir du 5 décembre 2019 pour exiger le retrait du projet de loi Macron – Delevoye le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraites existants, dont le régime général et l'AGIRC ARRCO et du code des pensions civiles et militaires.
- La section fédérale des casinos FO quant à elle relayant les appels à la grève de la Confédération FO et de la FEC FO appelle les salariés à se mobiliser massivement le 5 décembre 2019.
- Les unions nationales des syndicats FO de la santé privée et l'union fédérale santé privée CGT appellent leurs syndicats à organiser des assemblées générales pour discuter avec les personnels, à poser toutes les revendications, à adopter des motions pour décider de la grève à partir du 5 décembre. Elles appellent également à organiser les caisses de grève.

Paris, le 13 novembre 2019